

# PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DE LA VILLE D'ORVAULT

## A- RESULTAT COMPTABLE

FONCTIONNEMENT	2020
RECETTES	32 187 998,07 €
DEPENSES	29 967 542,20 €
<b>RESULTAT EXERCICE</b>	<b>2 220 455,87 €</b>

INVESTISSEMENT	2020
RECETTES	8 588 589,67 €
DEPENSES	6 522 952,50 €
<b>RESULTAT EXERCICE</b>	<b>2 065 637,17 €</b>
RESULTAT REPORTE N-1	- 1 106 656,78 €
<b>RESULTAT CLOTURE</b>	<b>958 980,39 €</b>

## B – LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

**Les produits réels** de fonctionnement, c'est-à-dire les recettes totales hormis les recettes d'ordre et les cessions d'immobilisations, s'élèvent à 32 045 720 € contre 33 914 617 € en 2019, soit une baisse de 5,44 % :

- Produit fiscal : + 1,7 %
- Autres taxes et dotations de Nantes Métropole : - 9,0 %
- Dotation Globale de Fonctionnement : - 0,13 %
- Les autres dotations, subventions et allocations : + 16,9 %
- Produits des services : - 44,1 %
- Autres recettes : +0,45 %

**Les charges courantes de fonctionnement** s'élèvent à 28 399 252 € contre 29 522 774 € en 2019 soit une baisse de 3,8 % :

- Charges de personnel : + 1,5 %
- Charges à caractère général : -9,2 %
- Autres charges de gestion courante : -34,7 %

- Charges exceptionnelles et atténuations de produits : +52,9 %

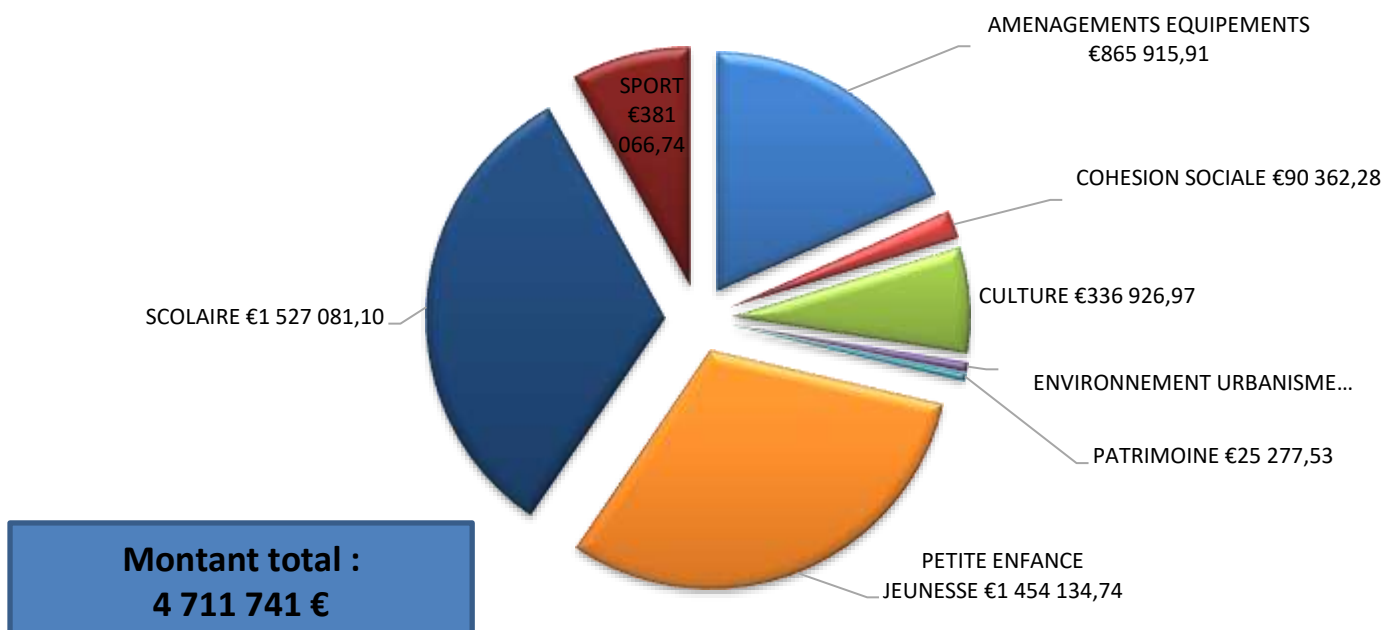
## C - LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Le volume des dépenses totales en 2020 est relativement stable par rapport à 2019.

DEPENSES	CA 2019	CA 2020
TRAVAUX (N23)	3 827 151,67	3 986 794,96
ACQUISITIONS (N20 N21)	772 449,21	724 946,19
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>4 599 600,88</b>	<b>4 711 741,15</b>

**Les dépenses d'équipement** se répartissent comme suit par secteur d'intervention :

### Répartition des investissements 2020



**Les recettes réelles**, hors opérations d'ordre, sont essentiellement constituées :

- De l'affectation du résultat excédentaire 2019 pour un montant de 2 945 450 €
- De l'emprunt nouveau pour un montant de 3 501 400 €
- Du FCTVA sur les dépenses d'investissement de l'exercice 2019, pour un montant de 707 295 €
- De subventions pour un montant de 308 878 €.

## D – LES RATIOS DE SUIVI FINANCIER

	CA 2019	CA 2020
<b>Encours de dette au 31/12</b>	21 668 374,97	23 513 397,07
<b>Population INSEE</b>	27 082	27 623
<b>Dette par habitant</b>	<b>800,10</b>	<b>851,23</b>
<b>Epargne brute</b>	3 986 627,38	3 294 814,69
<b>Ratio de solvabilité (en année)</b>	<b>5,4</b>	<b>7,1</b>

## E – LE PRODUIT FISCAL

**Le produit fiscal** s'élève à 17 754 246 €, ce qui correspond à une augmentation de 1,70% par rapport à 2019 sous l'effet des 2 facteurs suivants :

- Une revalorisation des bases fixée à 0,9 % pour la taxe d'habitation et 1,2% pour les taxes foncières ;
- L'augmentation de l'assiette physique de 0,8% pour la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier bâti.

Taxe	Taux voté en 2020
<b>Taxe Habitation</b>	26,09%
<b>Taxe sur le Foncier Bâti</b>	19,38%
<b>Taxe sur le Foncier Non Bâti</b>	54,70%

## F - LA MASSE SALARIALE

Les **charges de personnel** évoluent de 1,46% soit plus de 310 000 € de dépenses nouvelles pour atteindre le montant total de 21 599 647 €.

Les éléments explicatifs de cette augmentation sont les suivants :

- Le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) lié aux avancements d'échelon ou de grade et à la promotion interne + 140 k€

- Le dispositif Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations (PPCR) issu de décisions nationales + 39 k€
- Rémunération des effectifs non titulaires non permanents (remplacement de titulaires par des contractuels en attente de recrutement, résorption du recours aux agents horaires pour se mettre en conformité avec le statut ➔ coût supplémentaire lié au régime indemnitaire et maintien de la rémunération en cas d'absence, augmentation des taux d'emplois des équipes de la vie scolaire liée à l'augmentation des fréquentations en septembre 2020, remplacement de congés maternité dans les services Enfance Jeunesse lequel porte l'absentéisme dans cette direction de 8,5% en 2019 à 9,4% en 2020, et remplacements de congé pour maladie dans le secteur de la Cohésion sociale qui porte l'absentéisme dans ce secteur de 11,4% à 12,5%. + 210 k€
- Non titulaires permanents : recrutement d'un agent en CDI en remplacement de titulaire, retour à deux emplois de collaborateurs de cabinet, comme avant 2019, dans le secteur de la communication-cabinet du maire. + 93 k€
- Titres restaurants : augmentation de la valeur faciale du titre et du nombre de titres délivrés mensuellement par agent, augmentation du nombre d'agents éligibles du fait de la résorption des contrats horaires. + 45 k€
- Recensement de la population + 2 k€

À nuancer par les économies suivantes :

- Rémunération des agents titulaires : décalage dans le remplacement de certains titulaires partis et non-remplacement ou remplacement par des non titulaires. - 151k€
- Désaffiliation du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loire-Atlantique . - 101 k€